

Le 20 décembre 2013

L'honorable James Bradley
Ministre de l'Environnement
Édifice Ferguson, 11^e étage
77, rue Wellesley Ouest
Toronto (Ontario) M7A 2T5

Monsieur le ministre,

OBJET : EXAMEN DE LA CHARTE DES DROITS ENVIRONNEMENTAUX DE 1993 DE L'ONTARIO

Comme vous le savez peut-être, l'ACDE a présenté une demande d'examen de la Charte des droits environnementaux (CDE) il y a exactement trois ans aujourd'hui. En mars 2011, votre ministère a accepté que l'examen de la CDE soit entrepris conjointement avec un examen semblable qui a été demandé précédemment par Ecojustice.

Comme l'a mentionné le commissaire à l'environnement dans son rapport annuel de 2010-2011 (pages 116-119), l'examen proposé par le ministère constitue une occasion importante pour mobiliser les Ontariens à l'égard de la mise à jour et du renouvellement de la CDE. Ayant accepté de mener l'examen demandé, il semblerait malheureusement maintenant que le ministère effectue l'examen de la CDE à un rythme glacial à huis clos et qu'aucune mesure significative n'ait été prise pour encourager la participation du public à l'égard de cette importante question d'intérêt public.

En conséquence, l'ACDE vous a écrit en décembre 2011 pour demander une occasion de vous rencontrer ou de rencontrer des membres du personnel du ministère et discuter des questions de droit et de politique découlant de l'examen de la CDE.

En octobre 2012, l'ACDE et un grand nombre d'autres organismes à vocation environnementale vous ont écrit pour s'opposer de nouveau au retard démesuré dans l'examen de la CDE et pour demander que des occasions valables de participer à l'examen de la CDE soient offertes au public.

Peu de temps après, le personnel du MEO a pris des dispositions pour rencontrer les représentants de l'ACDE et d'Ecojustice en vue de discuter des démarches possibles pour réaliser l'examen de la CDE tant attendu. Toutefois, malgré les discussions fructueuses entamées lors de cette réunion au sujet de la voie à prendre, il semble qu'aucun progrès tangible n'ait été réalisé jusqu'à maintenant dans l'examen de la CDE.

À nos yeux, le refus continu du ministère de faire en sorte que les intervenants participent à l'examen de la CDE est répréhensible, injustifié et très ironique compte tenu de l'objectif global de la CDE d'assurer la participation du public à la prise de décisions concernant l'environnement.

L'association canadienne du droit de l'environnement

T 416 960-2284 • F 416 960-9392 • 130 Spadina Avenue, Suite 301 Toronto, Ontario M5V 2L4 • cela.ca

Nous signalons aussi que le délai de trois ans qu'il a fallu jusqu'à maintenant uniquement pour que le MEO mette en branle l'examen ciblé de la CDE dépasse de beaucoup le temps (dix mois) dont le groupe de travail sur la CDE a eu besoin au départ pour rédiger la CDE dans son intégralité (septembre 1991 à juillet 1992).

Comme on célébrera le 20^e anniversaire de la CDE en 2014, nous écrivons pour demander à nouveau que votre ministère prenne toutes les mesures nécessaires pour accélérer l'examen de la CDE et pour fournir au public des occasions de participation intéressantes à ce processus. Cette approche de collaboration doit être prise avant que le ministère ne prenne une décision définitive sur le résultat de l'examen de la CDE.

Nous comprenons que le programme législatif actuel est chargé et pourrait jouer contre le dépôt rapide d'un projet de loi qui propose de modifier la CDE. Toutefois, cela n'empêche pas votre ministère d'au moins entreprendre un processus d'examen public pour cerner et évaluer les modifications pouvant être apportées à la CDE, et qui pourraient être intégrées au projet de loi en temps et lieu.

Nous attendons impatiemment votre réponse rapide à cette demande urgente, et n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée si vous avez des questions à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées,

ASSOCIATION CANADIENNE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Theresa A. McClenaghan
Directrice administrative



Richard D. Lindgren
avocat

c. c. Gord Miller, ECO
Justin Duncan, Ecojustice